

Communiqué de presse
Berne, le 24 septembre 2026

Le Conseil des États veut protéger clairement la croix suisse: le Conseil fédéral doit maintenant agir rapidement

L'Union suisse des arts et métiers usam se félicite de l'adoption nette par le Conseil des États de la motion «Réserver la croix suisse aux produits fabriqués en Suisse», déposée par son président, le conseiller aux États Fabio Regazzi. Il s'agit là d'un signal fort et clair adressé au Conseil fédéral: celui-ci doit agir rapidement et annuler ce changement de pratique. La décision prise par son autorité administrative doit être corrigée et l'érosion de la valeur de la croix suisse enrayée, afin de renforcer les PME.

La croix suisse doit symboliser les produits fabriqués en Suisse. Telle est la position clairement affirmée par le Conseil des États. En adoptant par 32 voix contre 5 la motion du conseiller aux États et président de l'usam Fabio Regazzi, la Chambre haute a envoyé aujourd'hui un signal très net.

«C'est un signal positif pour nous, entrepreneurs, mais aussi pour l'ensemble de la place économique suisse et pour toutes les Suissesses et tous les Suisses», déclare Silvan Lämmle, CEO et copropriétaire de *Lämmle Chemicals AG*.

L'auteur de la motion, Fabio Regazzi, se montre soulagé. Il relève que les conseillères et conseillers aux États ont clairement pris position en faveur de la place économique suisse et qu'ils souhaitent protéger les entreprises qui produisent en Suisse. «Un produit désigné comme suisse doit effectivement provenir de Suisse». Cette décision vient ainsi conforter la pratique antérieure, selon laquelle la croix suisse doit être réservée aux produits effectivement fabriqués en Suisse.

Pour l'usam, c'est clair: la recherche et l'innovation réalisés en Suisse doivent être visibles et avoir de la valeur. Mais cela ne nécessite pas de diluer le symbole de la croix suisse au profit d'entreprises qui fabriquent leurs produits à l'étranger. Car les entreprises qui produisent en Suisse assument également des responsabilités en Suisse.

«Produire en Suisse, c'est aussi assumer des responsabilités en Suisse – en matière d'emplois, de formation, d'investissements et de savoir-faire industriel», souligne Urs Furrer, directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam. «Pour les PME en particulier, le lien entre développement et production est essentiel. Les mentions *Swiss Design* et *Swiss Research* doivent pouvoir figurer sur des produits fabriqués à l'étranger lorsqu'elles sont exactes. Mais la croix suisse doit rester en Suisse. Elle doit être réservée aux entreprises de production suisses.»

Il revient maintenant au Conseil national de se prononcer, en tant que deuxième chambre délibérante.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.